

**MAIRIE  
DE PIERRECLOS  
71960 PIERRECLOS**

**Séance du 21 février 2022**

Nombre de conseillers :

\* En exercice : 15

\* Présents : 10

\* Votants : 11

Date de la convocation : 14 février 2022

Date d'affichage de la convocation : 14 février 2022

L'an DEUX MIL VINGT DEUX et le lundi vingt-et-un février à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la commune de Pierreclos légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Rémy MARTINOT, Maire

**Étaient présents :** MARTINOT Rémy - DUPONT Sylvie - ROUGEOT Emmanuel - DELHOMME Yann - PEGON Catherine - CHARDIGNY Jacky - PINEAULT Sophie - FORTUNE Antoine - BESSON Fabrice - TRIBOULET Elodie

Monsieur LAPALUS Christophe donne pouvoir à Monsieur DELHOMME Yann

**Excusée :** THEVENET Hélène - PIDAULT Anne-Françoise - LAPALUS Christophe - AUCOIN Valérie - ALBAN Guillaume

**Secrétaire de séance :** DUPONT Sylvie

**Comptes rendus**

Les comptes rendus sont disponibles en Mairie.

**Dossier de demande de subvention  
Réfection au centre bourg**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'étude de faisabilité du projet de création de logement au 45 route de Mâcon faite par le cabinet Arc-Phi Architecture ainsi que dossier de demande de subvention concernant la réhabilitation au centre bourg en deux logements.

Le Conseil

- OUI l'exposé du Maire
- PREND note de l'estimation des travaux
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout doucement relatif à cette opération
- DECIDE de présenter le dossier de demande de subvention

**Montant de la RODP télécom**

Vu le décret n° 2005 – 1676 du 17 octobre 2005,

M. le Maire expose que le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) n'a pas été demandé à Orange depuis l'année 2014.

Il y a maintenant une prescription quinquennale qui ne nous permet pas de récupérer les années 2014 à 2017.

M. le Maire donne connaissance des montants des redevances au Conseil

Redevance 2014 : 1640.00 €

Redevance 2015 : 1641.00 €

Redevance 2016 : 1582.00 €

Redevance 2017 : 1552.00 €

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** l'état des sommes dues concernant la RODP
- **DECIDE** de payer la redevance au Sydesl afin de bénéficier des subventions sur les projets en cours.

## **SYDESL Enfouissement du réseau télécom – Route de Milly**

M. le Maire expose que le dossier n° 350088\_RDP du Sydesl concernant l'enfouissement des réseaux de télécommunication : Route de Milly.

Le coût des travaux télécom est de 59 670 € TTC.

A ce jour l'aide du Sydesl s'élève à 50% du cout réel HT de la dépense, soit une subvention de 24 862€.

**Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :**

- **PREND** note de la subvention du Sydesl
- **ACCEPTE** le dossier d'enfouissement

## **SYDESL Eclairage public– Route de Milly**

M. le Maire expose que le dossier n° 350088\_trvep\_1 du Sydesl concernant l'éclairage public concomitant au travaux route de Milly.

Le coût des travaux est de 25 238.19 € HT

A ce jour la participation du Sydesl s'élève à 22 291.83 € HT

Notre contribution estimative est de 2 946.36 € HT

**Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :**

- **PREND** note de la subvention du Sydesl
- **ACCEPTE** le projet d'éclairage public

## **SYDESL Demande de devis pour la mise en place du LED sur la commune de Pierreclos**

M. le Maire expose qu'il serait judicieux d'effectuer une demande de devis auprès du Sydesl concernant la mise en place du LED sur toute la commune de Pierreclos

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

- **ACCEPTE** la demande de devis pour toute la commune de Pierreclos

## **Orientation budgétaire**

Afin de préparer le budget communal de l'année 2022, plusieurs commissions des finances sont prévues.

## **Voie douce**

Notre dossier suit son cours.

## **Questions diverses**

- Elections : mise en place du bureau de vote.
- La demande de dérogation concernant Zoé Jacquet est validée par le conseil municipal.
- Madame Dupont Sylvie, Première adjointe donne lecture du courrier du DSDEN ainsi que la réponse de la municipalité et des parents d'élèves.
- La demande de stage de Yanis Tournissoux est acceptée.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un dossier en cours sur le chemin des crues.
- Transfert de la licence au Château de Pierreclos, une demande est en cours pour connaître la législation sur ce sujet.
- Monsieur Delhomme Yann expose la demande de Monsieur LOUIS Antony qui souhaite acquérir la parcelle A1000 pour cela une enquête publique est nécessaire.